

# FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DE LA CONSTRUCTION ET DU BOIS



**Comité National de Coordination des CFA-BTP**  
47/49 avenue Simon Bolivar – 75950 PARIS CEDEX 19  
Téléphone : 01 56 41 55 60  
Télécopie : 01 56 41 55 61  
E-mail : [fncb@cfdt.fr](mailto:fncb@cfdt.fr)  
Blog : <http://www.cnc-cfdt-cfa-btp.com>

## réunion de « négociation !!! » du 29/01/14 au CCCA

### Points à l'ordre du jour :

- La mutuelle et la prévoyance
- La situation du Réseau (financière et effectifs)
- La valeur du Point

### Point 1 : La mutuelle Réseau :

- Déploiement terminé « avec succès » (reste Rhône-Alpes : au 1<sup>er</sup> juillet)
- Pas d'augmentation de cotisation au 1<sup>er</sup> janvier
- Reste la problématique du 50/50 qui ne pourra évoluer qu'après une réouverture de négociation à ce sujet.
- Part patronale de la cotisation refiscalisée à partir du 01/01/2013
- En février, les salariés vont recevoir un document avec la différence à déclarer
  
- **Pour la prévoyance** : décès, chirurgie maternité, accident. La branche du bâtiment doit régler le problème de l'égalité de traitement par un accord sur la prévoyance gros risque et notamment la chirurgie et maternité.
- obligation d'uniformiser la prévoyance des Ouvriers et des ETAM
- Reste aussi la problématique des ayants droit pour qui la prévoyance ne couvre la chirurgie que jusqu'à l'âge de 20ans.

*Nous serons donc amenés à rouvrir une négociation sur la Mutuelle une fois que la branche du bâtiment aura trouvé un accord.*

### Point 2 : Situation du Réseau

- Déficit cumulé prévisionnel 7,4 M€, que
- 32 CFA-BTP sont déficitaires de plus de 2% sur leur budget prévisionnel
- baisse nationale en moyenne de 9% de nos effectifs apprentis.
- Nouveau texte de loi sur la formation professionnelle et apprentissage en février
- Financement du CCCA non assuré pour 2015
- Réforme de la taxe d'apprentissage

### Point 3 : Valeur du point    **« Zéro négociation »**

**Augmentation du point : Zéro**                      **Prime pouvoir d'achat: Zéro**

M. Malmartel annonce :

*« Sur 5 associations, 25 salariés licenciés, 2 transactions, 2 ruptures conventionnelles. La priorité à défendre l'emploi ! Donc : On attend septembre-octobre pour plus de visibilité quant au devenir du CCCA et éventuellement on remettra les salaires à l'ordre du jour ! »*

Pour le CNC : Christelle et Robert